



**Vaudreuil-Dorion**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1270-62**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1270-62 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de remplacer une partie de l'aire d'affectation mixte par des aires d'affectation résidentielle et institutionnelle, modifier des hauteurs maximales et ajuster certaines dispositions du programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier de la Gare**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 5 novembre 2018.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro 18-11-28-34 du conseil de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 28 novembre 2018 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le vingt-neuvième (29<sup>e</sup>) jour du mois de novembre deux mille dix-huit (2018) sous le numéro de certificat VD 2018-13.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce septième (7<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)